



CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE DE SÉNART

COMITE DE PILOTAGE VALIDATION DE LA CHARTE

HOTEL DU DÉPARTEMENT
15 OCTOBRE 2020





Office National des Forêts

DISCOURS D'OUVERTURE

BRIGITTE VERMILLET, CD 91

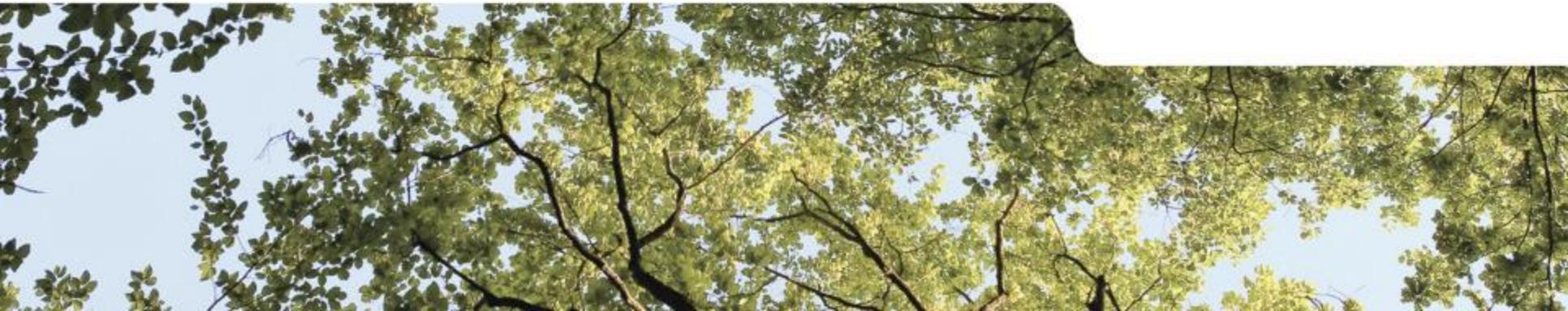




Office National des Forêts

INTRODUCTION

SARAH CHARRE, ONF



ORDRE DU JOUR

Objectif > Aboutissement du processus de renouvellement de la Charte de Sénart

> Expliquer et clarifier le processus de la charte pour que tout le monde s'y retrouve

> Reconnaître le travail entrepris et le valider

> Prendre du recul sur le mode de fonctionnement et l'améliorer ensemble

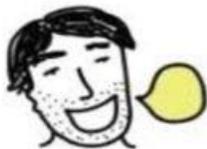


NOTRE CADRE DE TRAVAIL

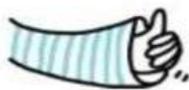
les règles de l'INTELLIGENCE COLLECTIVE



ÉCOUTER avec **ATTENTION**



PARLER avec **INTENTION**



ÊTRE **BIENVEILLANT**



SE FAIRE **CONFIANCE**



RESPECTER le **CADRE**



Office National des Forêts

ELÉMENTS DE CONTEXTE SUR LA GESTION FORESTIÈRE

SARAH CHARRE, ONF



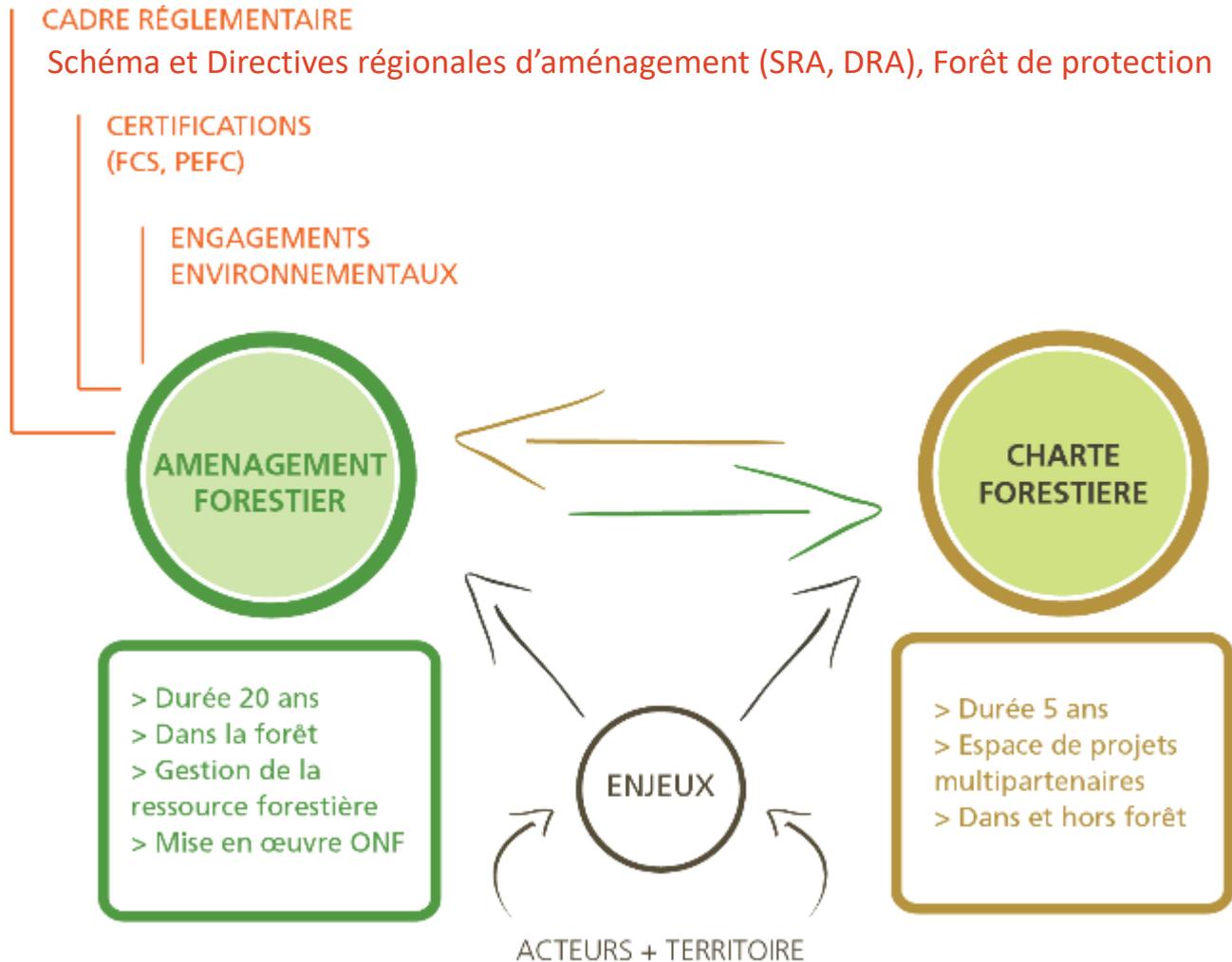
L'AMENAGEMENT FORESTIER 2014-2033

PLAN DE GESTION DE LA FORET DE SENART



- **Pilote : ONF**
- **2 obligations** : concertation auprès des collectivités locales + présentation publique.
- L'ONF en a fait un **sujet majeur au sein de la Charte** entre 2012 et 2014
- **Feuille de route** qui encadre et programme les actions à mener dans la forêt : entretien des peuplements et mobilisation de bois, accueil du public, protection de l'environnement et maintien des paysages.

ARTICULATION AMENAGEMENT / CHARTE DES DEMARCHES QUI S'ALIMENTENT



UN PROGRAMME D' ACTIONS REGIONAL

CADRE STRATEGIQUE



- 1- Gérer nos forêts de manière dynamique, durable et **multifonctionnelle** dans un contexte de **changement climatique**
- 2- Renforcer la compétitivité et l'emploi de la **filière bois** régionale et interrégionale
- 3- Encourager les dynamiques territoriales
- 4- Répondre aux **attentes sociétales** en matière de nature, de paysage et d'accueil du public
- 5- **Communiquer** sur la gestion forestière, la biodiversité, la filière forêt-bois et ses métiers

UNE STRATEGIE REGIONALE



- 1- Dynamiser la gestion forestière
- 2- Structurer la filière forêt-bois
- 3- Stimuler la construction bois



Office National des Forêts

LE PROCESSUS DE RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE



UN OUTIL DE CONCERTATION ET D'ACTION

« La charte forestière de territoire constitue un **outil d'aménagement et de développement durable des territoires ruraux insérant davantage les forêts dans leur environnement économique, social et environnemental déclinant ainsi au niveau local le rôle multifonctionnel de la forêt**. Elle vise à répondre aux attentes spécifiques locales (économiques, écologiques, sociales et culturelles) tout en prenant en compte les objectifs et les contraintes des propriétaires forestiers, publics et privés. C'est un outil de nature contractuelle, mis en œuvre à l'initiative des acteurs locaux. Elle repose sur une démarche de concertation entre les acteurs concernés par la forêt et la filière bois du territoire. **Elle se concrétise avec la mise en œuvre d'un programme d'actions pluriannuel.** »

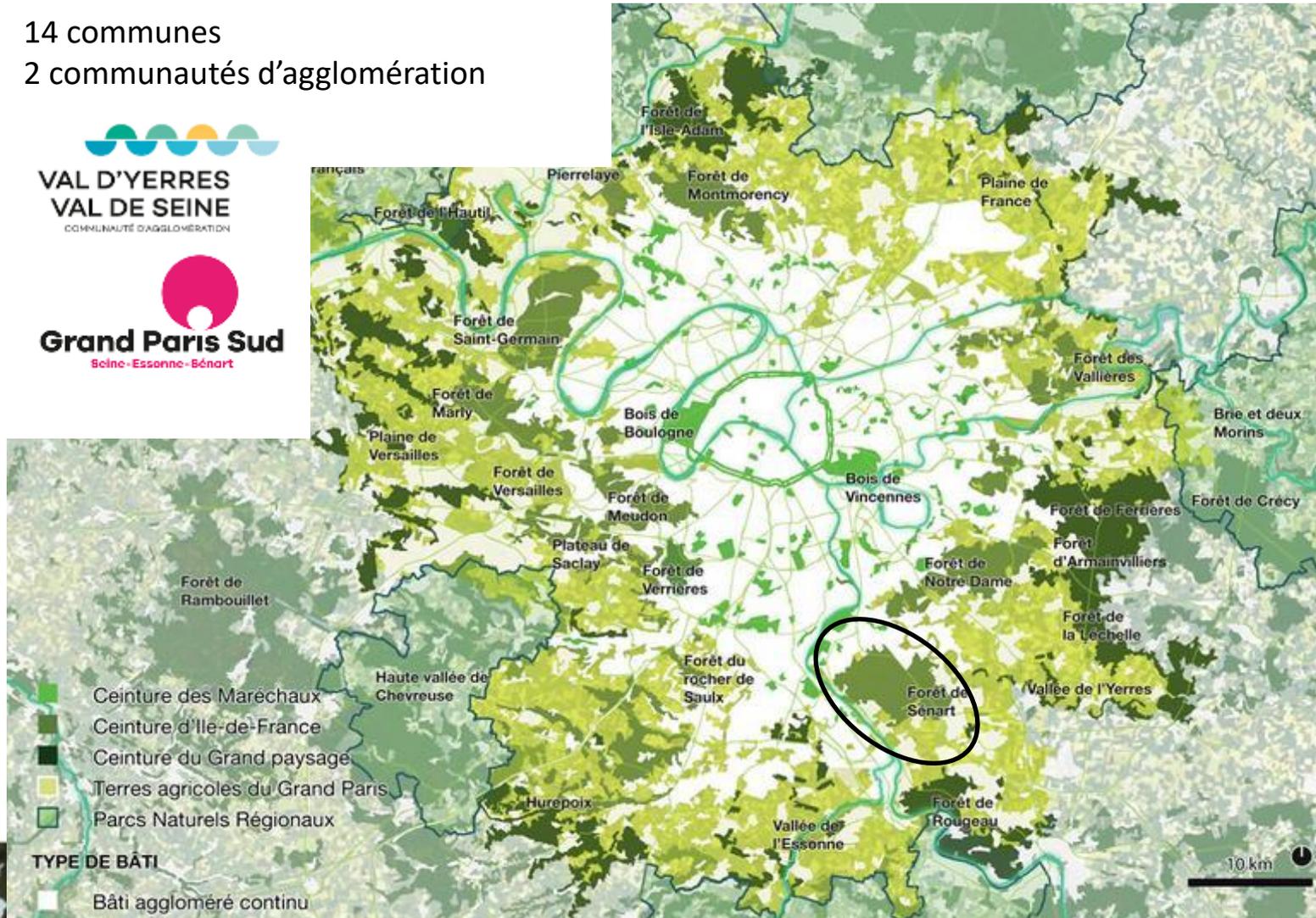
Gouvernement.fr



LE TERRITOIRE DE LA CHARTE DE SÉNART

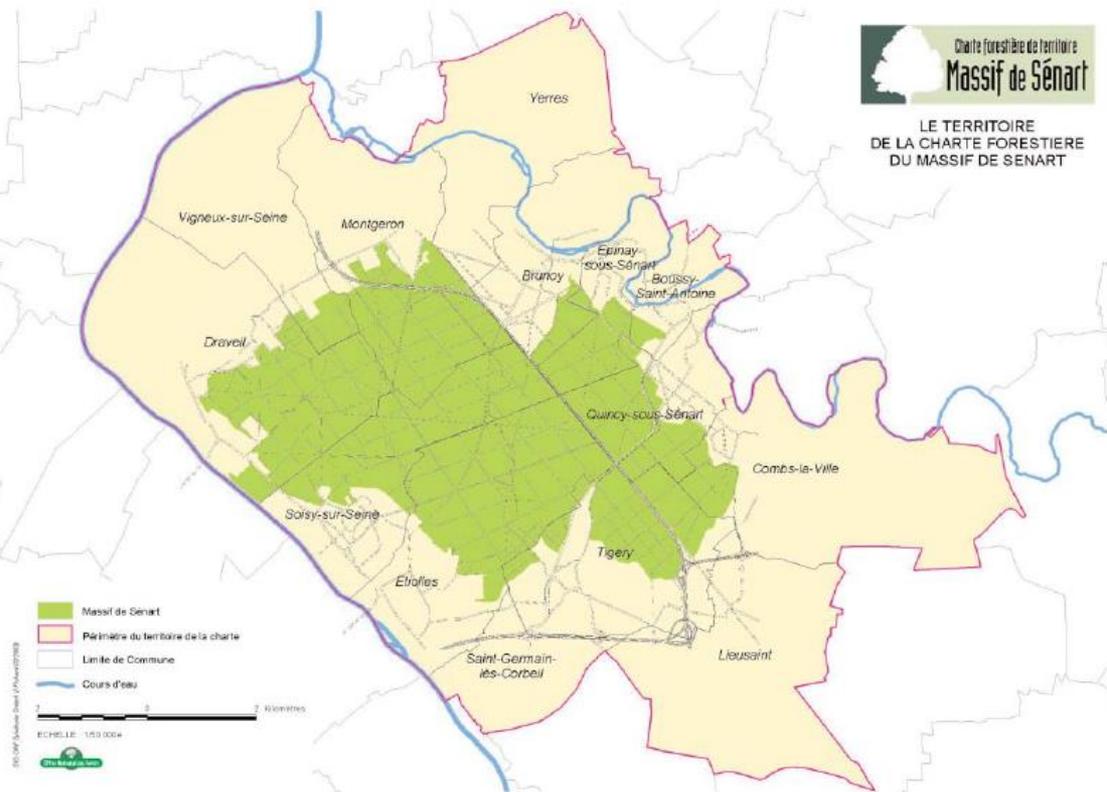
CARTE D'IDENTITÉ

14 communes
2 communautés d'agglomération



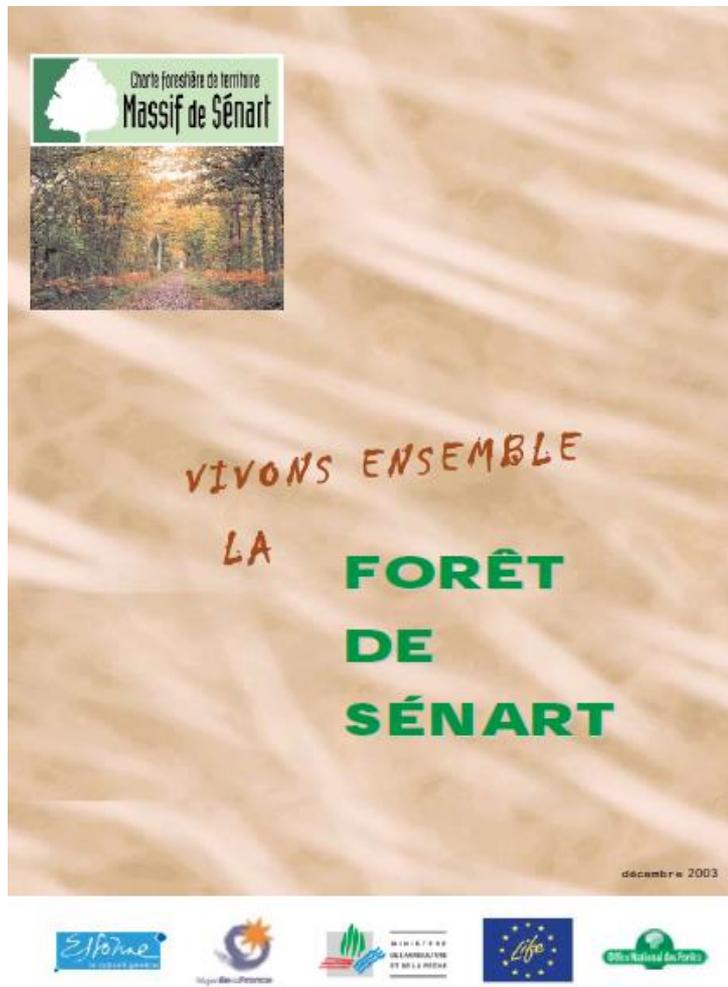
LE TERRITOIRE DE LA CHARTE DE SÉNART

CARTE D'IDENTITÉ



- > **Massif** forestier de 3 500 hectares divisé en 200 parcelles de 15 à 20 ha
- > classé en forêt de protection
- > forêt domaniale (90%),
- > Forêt régionale, communales et privées
- > **Composition** : chênes 70 %, conifères 5 %, Autres essences présentes : châtaigniers, charmes, hêtres, merisiers, alisiers, tilleuls, érables, bouleaux...
- > 850 mares
- > 722 espèces végétales
- > 145 kilomètres d'allées forestières
- > 15 aires d'accueil
- > 11 000 m³ de bois par an (2019)

LA CHARTE FORESTIERE DE 2003



Une charte signée en 2005

Un document partagé autour de
12 principes fédérateurs

Un **programme d'actions prévisionnel** de
41 actions pour 2004-2006 en maîtrise
d'ouvrage ONF, et collectivités

Un Comité de pilotage

Pour valider les actions et animer la
dynamique de concertation
Ensemble des signataires

Un Comité permanent

Pour animer la conduite des actions, la
communication
Désigné par le Copil

BILAN DES ACTIONS

Un lieu de concertation qui a permis :

- d'engager une **dynamique partenariale**
- de **partager les enjeux** propres à chaque acteur
- de réaliser des **projets partagés** :
 - Remise en état du réseau hydraulique
 - Plan de gestion des mares
 - Requalification des entrées de forêt et de la circulation
 - Conférence et expo sur le patrimoine forestier de Sénart
 - Comité de suivi écologique
 - Stratégie ramassage de déchets
- de faire **évoluer la gestion sylvicole en futaie irrégulière** entre 2012 et 2014, une première en Ile-de-France



Création d'une piste accessible + course handivalide en 2018



Inauguration des bornes nocturnes 2016

FOCUS SUR LA FUTAIE IRREGULIERE

Entre 2012 et 2014, 10 comités de pilotage de la Charte forestière ont été organisés pour formaliser le document d'aménagement forestier plaçant Sénart comme une forêt pilote en matière de sylviculture irrégulière et de concertation.

FUTAIE REGULIERE



FUTAIE IRREGULIERE



UN PROCESSUS ENGAGE EN 2014

> Un renouvellement engagé au sein du comité de pilotage

2014

Engagement d'un travail collectif autour du programme d'actions

2015

Elections départementales : trêve électorale et nouvelle présidence
Mouvements de personnel à l'ONF

2016

Premier projet de Charte

2017

1 Comité de pilotage
3 groupes de travail

> Formalisation d'un programme d'actions

2018

1 Comité des élus
1 Comité de pilotage

> Validation et hiérarchisation des actions

2019

1 Martelage participatif avec les élus
1 Comité de suivi écologique

2020

15/10 : Comité de pilotage de validation de la Charte
30/11 : Comité de suivi écologique



Office National des Forêts

RECONNAÎTRE LE TRAVAIL ENTREPRIS ET LE VALIDER



LA NOUVELLE CHARTE EN COURS DE FINALISATION



2020-2024

Remarque préalable :
Les images et l'infographie seront
échangées sur le document entre :



Sommaire

PREAMBULE	2
Le massif de Sénart.....	2
Le processus de la Charte	2
Qu'est-ce qu'une Charte forestière de territoire ?	3
I. UNE FORET STRATEGIQUE POUR SON TERRITOIRE ET LA REGION CAPITALE	4
1. Le massif forestier de Sénart dans son territoire	4
2. Une histoire et un patrimoine méconnus	5
II. LA CHARTE FORESTIERE, UN PROJET TERRITORIAL PARTAGE	7
1. Les engagements et principes partagés.....	7
2. Une gouvernance adaptée.....	8
III. LES ACTIONS DE LA CHARTE FORESTIERE DE TERRITOIRE	9
1. La forêt dans son territoire : accueil du public et tourisme	9
2. La protection de l'environnement.....	11
3. La gestion forestière	13
ANNEXES	15
Annexe 1 : Principales actions conduites dans le cadre de la précédente Charte.....	16
Annexe 2 : Les dates clés de la concertation.....	17
Annexe 3 : Détail des actions identifiées lors de la concertation.....	18
Annexe 4 : Liste des signataires potentiels de la Charte forestière de territoire de Sénart.....	23

Les étapes clés à engager ensemble idéalement d'ici fin 2020 :

- Valider les orientations
- Préciser les engagements des signataires
- Co-construire une gouvernance adaptée



Office National des Forêts

VALIDATION DES ORIENTATIONS DE LA CHARTRE

TOUS LES PARTICIPANTS



LES ORIENTATIONS DE LA CHARTE

Accueil du public et tourisme

- Améliorer l'accessibilité de la forêt et liaisons douces
- Continuités naturelles et fonctionnelles
- Informer et communiquer avec le public
- Répondre à la demande de nature

Protection de l'environnement

- Préserver les milieux naturels
 - Favoriser la biodiversité
 - Gestion de l'eau sur le massif
 - Limiter les pollutions et les nuisances
 - Prévenir les incendies
- + Répondre aux enjeux du changement climatique

Gestion forestière

- Conduire une sylviculture durable
- Favoriser l'accessibilité du massif
- Gérer la grande faune

LES ORIENTATIONS DE LA CHARTE

PROCESSUS :

- 3 comité de pilotage
- 3 groupes de travail
- 1 rédaction intégrant les propositions
- Retour des membres

RETOURS :

Montgeron environnement

Association des amis de la forêt de Notre Dame

**> PROLONGATION DU DELAI POUR LE RETOUR SUR
LES ORIENTATIONS ET LE DOCUMENT D'ICI LE
PROCHAIN COMITE DE PILOTAGE**

Accueil du
public et
tourisme

Protection
de l'environ
nement

Gestion
forestière



Office National des Forêts

FOCUS SUR LES NOTES D'ENGAGEMENTS DES ACTEURS

TOUS LES PARTICIPANTS



POUR QUE LES ACTIONS PRENNENT RACINES

44 ACTIONS IDENTIFIEES



PROCESSUS :

3 comité de pilotage

3 groupes de travail

1 rédaction intégrant les propositions

1 retour des membres

RETOURS :

Commune de Boussy Saint Antoine

Commune de Draveil

Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de

Seine

CD 77

Syage

POUR QUE LES ACTIONS PRENNENT RACINES



Charte forestière de territoire de Sénart

2020

NOTE D'ENGAGEMENT

La note d'engagement doit permettre de déployer une démarche partenariale opérationnelle pour la mise en œuvre de la charte de territoire de Sénart, en lien étroit avec le département de l'Essonne, les services de l'État et l'Office national des forêts. Il s'agit pour chaque signataire de préciser les actions ou compétences qu'ils s'engagent à conduire ou proposer pour faire vivre la charte forestière à laquelle il adhère.

Nom de la structure :

Compétences de la structure (grand domaine type recherche / environnement...) :

Nom du ou des référents de la charte forestière :

Coordonnées du ou des référents :

Description de vos attentes envers la charte forestière

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

> PROLONGATION DU DELAI POUR LE RETOUR SUR LES ORIENTATIONS ET LE DOCUMENT D'ICI LE PROCHAIN COMITE DE PILOTAGE

Formulation des engagements

Les engagements des partenaires peuvent être formulés librement ou s'appuyer sur les actions de la charte listés ci-après :

Formulation libre des engagements et compétences :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Détail de votre engagement dans le programme d'actions de la charte

Groupe d'actions « la forêt dans son territoire »

Nom et description de l'action	Engagements / compétence
Inventorier le patrimoine culturel, historique et archéologique du territoire de la Charte.	
Requalifier la RN6 dans sa traversée de la forêt en "boulevard forestier" pour limiter les problèmes de sécurité et de propreté (vitesse limitée, traversée sécurisée, stationnement limitée...)	
Matérialiser les entrées de forêt et harmoniser ses lisières	
Engager les usagers et les riverains: utiliser la forêt comme support d'actions de prévention et de réinsertion et développer les actions bénévoles.	
Créer un passage à faune, et à hommes, entre les deux blocs	
Créer et matérialiser des circulations douces entre la Forêt et les zones bâties (sentiers, passages, pontons, etc.)	
Carte territoriale et touristique: Prévoir une carte de Sénart largeant son territoire et les liaisons avec les circuits touristiques du reste du territoire (lien avec Balade Branchée et Balades en Essonne)	



Office National des Forêts

REFLEXION SUR NOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT



LA GOUVERNANCE ACTUELLE

> Clarifier le mandat des signataires, dessiner le cadre de mise en œuvre des actions et des engagements de chacun.

Présidence
CD 91

Secrétariat
ONF

COMITE DE
PILOTAGE

Tous les signataires

**VALIDER
PRIORISER
PARTAGER**

COMITE
PERMANENT

Membres désignés

**METTRE EN
ŒUVRE
EVALUER**

COMITE DE
SUIVI
ECOLOGIQUE

Experts

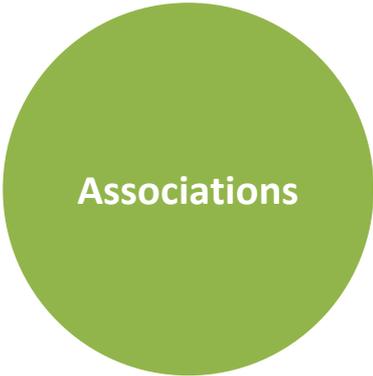
**SUIVRE ET
ORIENTER LES
ACTIONS
ENVIRONNEM
ENTALES**

LA GOUVERNANCE ACTUELLE

Les signataires de la charte



Collectivités
locales



Associations



Gestionnaires
professionnels



Institutions



LA GOUVERNANCE PROPOSEE

COMITE DE PILOTAGE

Tous les signataires

**VALIDER
PRIORISER
PARTAGER**

GROUPE DE
TRAVAIL
THEMATIQUE

Membres volontaires

**DEFINIR
DEBATTRE
DES ACTIONS**

COMITE DE
SUIVI
ECOLOGIQUE

Experts

**SUIVRE ET
ORIENTER LES
ACTIONS
ENVIRONNEM
ENTALES**



BILAN EN SOUS GROUPE





BILAN EN SOUS-GROUPE

Prenons un pas de recul sur notre manière de fonctionner au sein de la Charte.

Pour m'engager activement dans la Charte...



PESSIMISME

Qu'est ce qui me manque pour m'investir ? Qu'est ce qui me freine ou me fait peur ?



OPTIMISME

Qu'est ce qui fonctionne déjà bien sur lequel je peux m'appuyer ?



CRÉATIVITÉ

Quelles opportunités je vois ? Qu'est ce que j'aimerais mettre en place ?

Au sein de chaque sous-groupe, explorez ces 3 angles successivement. Echangez sur ces différentes questions.

Puis, préparez 2 post-its par « chapeau » en priorisant ce qui vous paraît le plus essentiel. Vous partagerez ces 6 post-its en plénière avec le reste du groupe





MISE EN COMMUN



OPTIMISME



PESSIMISME



CRÉATIVITÉ





Office National des Forêts

PROCHAINES ÉTAPES



OBJECTIF SIGNATURE EN 2021

Un **comité de pilotage en décembre** pour finaliser les dernières questions :

- Fixer la gouvernance
- Validation finale de la Charte
- Préciser le processus de signature

Une fois la Charte votée :

- mise en place des instances de gouvernance
- Formalisation du tableau de bord des actions



MERCI DE VOTRE ATTENTION



**AGENCE TERRITORIALE
ÎLE-DE-FRANCE EST**